

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron
Réunion du 1er avril 2010, Marennes

LISTE DE PRESENCE

Excusés :

- Ségolène ROYALE, Présidente de la Région Poitou-Charentes
- Nicole COUANON, DRAAF
- Martial RONSIN, Proviseur du Lycée de la Mer
- Stéphane BONNEAU, CCI La Rochelle
- Jean-Pierre MAUCOURT, Chambre d'Agriculture
- Louis AUVRAY, Agriculteur
- Jacques PIGEOT, Conseil de développement
- Roberto CASTILLO, Directeur de Hommes et Savoirs
- Michèle VERRAT, Directrice de ATELEC

Personnes associées présentes :

- Lilia MZALI, Service d'Appui de proximité Leader, DDTM
- Jean-Claude MERCIER, Directeur du Pays Marennes Oléron

Membres du Comité de Programmation				
	<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
Collège public	Mickaël VALLET	présent	Micheline HUMBERT	présent
	Patrick MOQUAY	présent	Jean-Pierre DUPUY	présent
	Alain LATREUILLE	présent	Francine BAUDIN	présent
	Jean-Pierre ROUMILHAC	-	Annie CHARTIER	-
	Lionel PACAUD	présent	Bénédicte BELLAMY	-
	Gilbert MIOSEC	-	Philippe BOUDEAU	présent
	Martial RONSIN	-	Marianne PEREZ	présent
	Stéphane BONNEAU	-	Frédéric DIAZ	présent
	Jean-Pierre MAUCOURT	-	Laurent CHAMPEAU	-
Nicolas DUBOIS	présent	Yannick MORANDEAU	-	
Collège privé	Martial CHAGNEAUD	-	Paul MOUSSET	présent
	Benoît SIMON	présent	Cécile NADREAU	présent
	Louis AUVRAY	-	Bruno DELAGE	-
	Charles BERTRAND	-	Philippe LUTZ	-
	Jean-François COUSSY	-	Yves LETRANCHANT	présent
	Jean-Pierre SUIRE	-	Philippe BON	-
	François SIMO	présent	Gisèle MESPLE CLOTTEAU	présent
	Jacques PIGEOT	présent	Michel SABY	-
	François BARGAIN	présent	Didier LAFITTE	-
	Evelyne MORGAT	présent	Jean AUGÉ	-
	Daniel LE BELEGO	présent	Thierry LEQUES	présent
	Gregory GENDRE	-	Jean-Baptiste BONNIN	présent
	Roberto CASTILLO	-	Michèle VERRAT	-
	Michel MAIRE	-	Guillaume LABORDE	présent
Caroline BENIER – PISANI	présent	Philippe CHAGNEAU	-	

QUORUM

Règle du double quorum	Comité du 1 ^{er} avril 2010
50% de membres votants	Minimum : 13 Votants / Présents : 18
50% de membres présents sont des privés	Minimum : 9 Votants/ Présents : 10

Le double quorum étant atteint, M. Vallet, Président du GAL ouvre la séance du Comité de programmation.

ORDRE DU JOUR

- État de la programmation de l'enveloppe Leader et des paiements ;
- Propositions de modification de la convention Leader ;
- Informations relatives à l'avancement du projet de coopération « circuits courts et restauration collective » ;
- Examen des demandes de subvention pour programmation ;
- Examen des demandes de subvention pour avis en opportunité ;
- Questions diverses.

ETAT DE LA PROGRAMMATION DE L'ENVELOPPE LEADER SUITE AU COMITE DU 17/12/09▪ Programmation lors du comité du 17 décembre 2009

	Nbr d'OP prog.	Coût total des OP	Montant Leader programmé	% de la fiche programmé	Enveloppes initiales par fiche	Solde par fiche suite au CP du 01/10/09	Solde par fiche après CP du 17/12/09	solde par fiche en % après CP du 17/12/09
Fiche 125 C : <i>Gestion des effluents phyto.</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	65 300 €	65 300 €	65 300 €	00 %
Fiche 311 : <i>Diversifier les activités non agricoles</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	50 000 €	50 000 €	50 000 €	00 %
Fiche 312 : <i>Modernisation des micros entreprises</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 %
Fiche 313 <i>Promo. touristique</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	75 000 €	54 000 €	54 000 €	2 %
Fiche 321 <i>Services et Loisirs</i>	5	2 034 887,62 €	127 881,78 €	25,37 %	504 000 €	485 218,75 €	357 336,97 €	70,90 %
Fiche 323 D2 : <i>Conservation du patrimoine naturel</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	150 000 €	101 607,39 €	101 607,39 €	67,74 %
Fiche 323 E : <i>Pat. naturel et culturel</i>	2	35 000 €	9 143,80 €	12,19 %	75 000 €	75 000 €	65 856,20 €	87,81 %
Fiche 331 : <i>Formation</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	75 000 €	75 000 €	75 000 €	00 %
Fiche 341 B <i>Stratégies locales</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	40 000 €	40 000 €	40 000 €	10 %
Fiche 431 <i>Assistance tech.</i>	0	0,00 €	0,00 €	0,00 %	283 500 €	243 578,80 €	243 578,80 €	86 %
Total CP du 17/12/09	7	2 069 887,62 €	137 025,58 €	9,66 %	1 417 800 €	1 289 704,94 €	1 152 679,36 €	81,30 %

▪ Bilan de la Programmation 2009

Programmation Leader 2009	Nombre d'OP prog	Coût total des opérations	montant Leader programmé	% de l'enveloppe totale programmé	Enveloppe Leader Totale	Solde global	solde en % de l'enveloppe initiale
Total Cumulé	13	2 363 220,08 €	265 120,64 €	18,70%	1 417 800 €	152 679,36 €	81,30%

Il est rappelé que les délais d'obtention des conventions attributives de subvention sont relativement longs ce qui a pour conséquence de retarder le moment où les porteurs de projets peuvent demander la mise en paiement de leur dossier. En effet, le paiement ne peut s'effectuer avant signature de la convention attributive.

De plus, il est précisé que si l'attente du paiement peut être plus facilement supportée par les structures publiques, il n'en est pas de même pour les porteurs de projet privés, notamment les associations, qui doivent pouvoir disposer d'un fonds de roulement.

POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET DE COOPERATION « CIRCUITS COURTS ET RESTAURATION COLLECTIVE »

Gwenaële KEROULLÉ présente l'avancement du projet de coopération :

⇒ Rappel du contenu du projet de coopération :

- Évaluation des besoins de la restauration collective,
- Évaluation des capacités de production,
- Mise en perspective de la demande et de l'offre,
- Mise en œuvre opérationnelle : lancement d'un système logistique local d'approvisionnement,
- Organisation de sessions de formation/sensibilisation/communication.

⇒ Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel du projet est en cours d'élaboration.

Différents financeurs seront sollicités : la Région Poitou-Charentes, le Conseil général de Charente-Maritime, le programme Leader ; les 20% d'autofinancement devrait être réparti entre les quatre Pays coopérant (au prorata du nombre d'habitants).

Gwenaële KEROULLÉ précise que la participation de Leader dans le plan de financement de la coopération n'est pas prise sur les enveloppes Leader des territoires. Il existe une enveloppe régionale consacrée à la coopération qui sera répartie entre les GAL de Poitou-Charentes après validation par le Comité de sélection des projets présentés. Il s'agit donc d'une enveloppe financière complémentaire à celle obtenue par les territoires pour gérer le programme localement.

⇒ Comité de pilotage de préfiguration : 22 janvier 2010 (Pays Royannais) :

- Validation de l'engagement des partenaires
- Présentation d'un budget prévisionnel : validation de la clé de répartition pour la part de chaque territoire
- Présentation d'un calendrier prévisionnel détaillé
- Pays Rochefortais = GAL pressenti pour être chef de file
- Sollicitation du Conseil Général 17

⇒ Comité de sélection régional :

Le projet de coopération interterritoriale « circuits courts et restauration collective » a été présenté en opportunité au Comité de sélection régional le 27 janvier 2010, où il a reçu une validation de principe.

Le Comité a demandé certaines précisions sur le contenu et a émis des remarques afin de faire évoluer le projet sur quelques points :

- Souhait de voir associer d'autres territoires Leader en dehors de Charente-Maritime,
- Désignation officielle du GAL chef de file,
- Rédaction des fiches 421 (annexées aux conventions des GAL),
- Apport de précision sur l'articulation entre la fiche 341 B du Gal du Pays Marenes Oléron et le projet de coopération.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE LA CONVENTION LEADER

▪ Modification de la composition du comité de programmation

Suite au départ de Danièle LOT, titulaire du Comité de programmation (collège privé, ligne emploi/insertion) et directrice de ADRC services, Michel MAIRE, qui était son suppléant, a été nommé titulaire lors du comité de programmation du 14 mai 2009. Il avait également été décidé par les membres du comité de nommer au poste de suppléant de Michel MAIRE le futur directeur de l'ADRC dès sa prise de fonction.

A l'unanimité, les membres du Comité ont donc voté pour la nomination de Guillaume LABORDE en tant que suppléant de Michel MAIRE.

EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTES POUR PROGRAMMATION

Préalablement à l'instruction des demandes de subvention, le Président a souhaité rappeler aux membres du Comité quelques éléments à garder à l'esprit pour statuer sur les projets soumis à examen :

- la priorité ciblée : « Maintenir, accueillir, soutenir, les actifs, notamment les jeunes, sur le territoire »,
- la nécessité de se référer au contenu de la fiche action Leader à laquelle se rattache le projet présenté,
- les mots clés : effet levier, plus value, accessibilité, développement durable, innovation, approche partenariale, reproductibilité, effet d'entraînement...

Par ailleurs, il est rappelé que les dossiers ne doivent pas nécessairement passer en opportunité avant d'être examinés en programmation. En effet, dans la mesure où un porteur de projet est en capacité de constituer un dossier complet dans le respect des délais réglementaires imposés, il serait préjudiciable pour lui de le soumettre pour avis en opportunité puis, trois mois plus tard en programmation, alors qu'il pouvait être examiné directement

en programmation. Cela permet de ne pas faire perdre un trimestre au porteur de projet qui ayant avis définitif du GAL peut ainsi envisager directement les suites à donner à son projet.

C'est donc au porteur de projet de juger s'il veut "prendre le risque" de passer directement en programmation : l'examen en opportunité permet de recevoir un avis de principe, des conseils, voir des demandes d'ajustement ou de modification du projet pour le passage en programmation.

Fiche action mobilisée	Intitulé du projet	Contenu	Coût total de projet	Montant Leader sollicité	% de la fiche mobilisé	Avis du comité de programmation
312 « Modernisation des micro-entreprises »	Acquisition de matériel <i>Blanchisserie – Pressing de l'Atlantique</i>	Achat d'une laveuse-essoreuse	11 484 €	3 509 €	3,52 %	Avis favorable : 3 509 €
	Modernisation de la cuisine et amélioration des conditions de travail <i>Restaurant la Dionysienne</i>	Travaux de modernisation de la cuisine et d'augmentation de la surface d'accueil	14 187,55 €	3 397,77 €	3,39 %	Avis favorable : 3 397,77 €
321 « Services et loisirs adaptés aux besoins à l'année »	Aménagement d'une bibliothèque, d'un espace multimédia et d'une salle associative <i>Commune de Le Gua</i>	Réhabilitation de l'ancienne chapelle en un ensemble bibliothèque-salle multimédia-salle associative	280 542,28 €	30 000 €	5,95 %	Avis favorable : 30 000 €
	Mobilier et matériel de la médiathèque <i>Commune de St Georges</i>	Equipements en mobilier et matériel de la médiathèque	82 993,08€	30 596,46 €	6,07 %	Avis favorable : 10 000 €
	Elaboration d'un schéma de services public et aux publics <i>Syndicat mixte du Pays Marennes Oléron</i>	Réalisation d'une enquête de satisfaction du public sur l'offre des services et élaboration d'un schéma des services	61 786 €	23 910 €	4,74 %	Avis favorable : 23 910 €
323 D2 « Conserver le patrimoine naturel »	Sensibilisation au Développement Durable – Agenda 21 <i>CCIO</i>	Elaboration d'outils de sensibilisation et organisation des ateliers Agenda 21	34 487,74 €	18 968,26 €	12,64 %	Avis favorable : 15 859,59 €
	Education, conseil et sensibilisation à l'environnement <i>CCIO</i>	Acquisition de supports pédagogiques et d'accueil du public pour le site de l'Ecopôle de l'île d'Oléron	5 033,42 €	1 510,03 €	1,01 %	Avis favorable : 1 510,03 €
323 D2 « Conserver le patrimoine naturel »	Protection, valorisation de Fort Royer et sensibilisation du public <i>Commune de St Pierre d'Oléron</i>	Aménagements de protection de la dune, de signalisation, d'information et d'accès au site	60 579,79 €	12 286,88 €	14,86 %	Avis favorable : 12 286,88 €
323 E « Mettre en valeur les patrimoines naturel et culturel »	Bouge ton marais ! <i>CCBM</i>	Programme de manifestations sur la valorisation des marais (sorties, projection/débat, concours photo...)	8 137,66 €	4 475,71 €	5,95 %	Avis favorable : 3 727,85 €
	Edition et diffusion de la charte Paysage – Urbanisme – Architecture <i>Syndicat mixte du Pays Marennes Oléron</i>	Edition de la charte sous deux formats (brochures et fiches classeur) pour la diffuser le plus largement possible	15 685,53 €	8 627 €	12 %	Avis favorable : 7 213,25 €
431 « Fonctionnement du GAL »	Assistance technique LEADER 2010 <i>Syndicat mixte du Pays Marennes Oléron</i>	Fonctionnement du GAL, et actions d'animation sur le territoire du Pays Marennes Oléron	58 982,77 €	29 768,59 €	10,50 %	Avis favorable : 29 768,59 €

EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION POUR AVIS EN OPPORTUNITE

Fiche action mobilisée	Intitulé du projet	Contenu	Coût total de projet	Montant Leader sollicité	% de la fiche mobilisé	Avis du comité de programmation
125 C « Gestion des effluents phytosanitaires »	Etude de faisabilité d'un projet de création de plateformes collectives de préparation et d'entretien des matériels communal, professionnel et agricole CCIO	Etude visant à répertorier les besoins et identifier les moyens à mettre en œuvre à l'échelle du Pays concernant la gestion des effluents phytosanitaires	8 395,92 €	4 616,92 €	7,07 %	Avis favorable
312 « Modernisation des micro-entreprises »	Equipement de bateaux miniatures avec des technologies de production d'énergies solaires Port miniature Ti'Bato	Equipement en panneaux solaires, batteries, chargeurs et tableaux de bord de bateaux miniatures	22 000 €	3 200 €	3,2 %	Avis favorable
313 « Promotion des activités touristiques »	Chemins du patrimoine CCBM	Aménagement de lutrins et création d'un nouveau parcours à Hiers	39 000 €	11 700 €	15,60 %	Avis favorable
	Modernisation d'un bloc sanitaire du camping municipal Commune de St Denis d'Oléron	Travaux sur les blocs sanitaires et mise en place de panneaux solaires pour alimenter les chauffe-eau.	110 000 €	15 000 €	20 %	Avis favorable
321 : « Services et loisirs adaptés aux besoins à l'année »	Concerts de musique actuelle Plus de son	Organisation de 4 concerts avec des groupes professionnels ayant une programmation nationale dans différentes communes	42 188 €	8 750 €	1,74 %	Avis favorable
	Master classes en Oléron 2010/2011 Ecole de musique intercommunale d'Oléron	Organisation de 2 cycles de Master Classes représentatifs des pratiques musicales du territoire et à destination de publics variés	18 500 €	3 712,50 €	0,74 %	Avis favorable
	Handi Blues 2010 Association Handi blues	7ème festival Handi-Blues (théâtre, musique, peinture, sculpture, conférences) accessibles à tous	65 412,98 €	10 000 €	1,98 %	Avis favorable
	Jeunes talents en scène Association Le Lien	Concert de la chorale du collège du Château et scène ouverte aux jeunes des écoles de musique et associations musicales du Pays	11 682 €	2 800 €	0,55 %	Avis défavorable : le comité ne souhaite pas soutenir les projets de représentation de fin d'année
	Festival du Blues de l'Huitre Association Tous aux Pieux	Organisation d'un festival de musique « itinérant » sur le Pays (6 manifestations ; musique actuelle, blues, rock)	40 974 €	16 980 €	3,37 %	Avis réservé : le comité demande plus de précisions sur le contenu du projet afin de pouvoir statuer
	Banquet du livre Mots en Fête	Animations ludiques autour du livre, en lien avec deux semaines de rencontres littéraires dans les établissements scolaires et les bibliothèques du Pays	6 790,13 €	2 590,13 €	1%	Avis favorable
321 : « Services et loisirs adaptés aux besoins à l'année »	Création d'un point multi-service Commune de Saint Sornin	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation d'un commerce multiservice	240 000 €	43 200 €	18 %	Avis favorable

Fiche action mobilisée	Intitulé du projet	Contenu	Coût total de projet	Montant Leader sollicité	% de la fiche mobilisé	Avis du comité de programmation
323 D2 « Conservation du patrimoine naturel »	Inventaire de la population Pélobates cultripèdes Conseil Général	Dans le cadre du plan de gestion environnementale : Inventaire et localisation des populations (secteur des Seulières, St Denis d'Oléron) et proposition d'actions de gestion conservatoire	4 140 €	2 070 €	1,4 %	Avis favorable
323 E « Mettre en valeur les patrimoines naturel et culturel »	Etude de réhabilitation architecturale du Port des Salines CCIO	Etude préalable à la réalisation d'opérations de réaménagement et de réhabilitation du Port des Salines	59 000 €	5 000 €	3,33 %	Avis favorable
341 B « Stratégie locale de développement »	Elaboration d'une stratégie économique durable Syndicat mixte du Pays Marennes Oléron	Etude visant à accompagner le Pays dans l'élaboration de sa stratégie de développement économique durable	70 000 €	24 800 €	62 %	Avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

▪ Réunion des Présidents de GAL du Poitou-Charentes

La DRAAF a convié l'ensemble des Présidents de GAL de la Région Poitou-Charentes, les représentants des Services d'appui de proximité (Direction Départementale des Territoires) et de l'Agence de Services et de Paiement à se réunir le 2 avril 2010 à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres à Praeq.

Cette rencontre a pour objet d'établir un bilan après une première année de mise en application des programmes Leader dans les territoires, d'identifier les améliorations pouvant être apportées aux conditions de mise en œuvre et de faire un point sur les actions de coopération envisagées par les GAL.

Dans la mesure où Mickaël VALLET ne pourra être présent à cette rencontre, Alain LATREUILLE représentera le GAL du Pays Marennes Oléron à cette réunion.

DATE

Prochaine réunion du Comité de programmation : **Judi 9 septembre 2010**

CONTACTS :

- M. le Président du GAL Pays Marennes Oléron, 59 route des Allées, 17310 St Pierre d'Oléron
- Gwenaële Keroullé, animatrice Leader, 05 46 36 70 12 (locaux annexes du Pays à Bourcefranc), ou 06 33 46 11 87, g.keroulle@marennes-oleron.com